

Le programme d'action Opération Grand Site 2025-2029 est en cours d'élaboration,

**c'est maintenant à vous,
habitants du territoire*,
d'exprimer vos besoins actuels,
projets et envies...**



* 12 communes : Baume-les-Messieurs, Blois-sur-Seille, Château-Chalon, Domblans, Frontenay, Hauteroche, Ladoye-sur-Seille, Lavigny, Le Vernois, Menétré-le-Vignoble, Nevy-sur-Seille, Voiteur

Votre mission, si vous l'acceptez, sera de participer à des ateliers de co-construction d'actions "Opération Grand Site"

de 09h à 12h : Paysages et patrimoines (naturel, bâti, culturel...)

de 14h à 17h : Accueil et fréquentation

Les 2 dates d'ateliers sont liées, la participation au second atelier nécessite d'avoir partagé les connaissances lors du premier.

Choisir l'un et/ou les deux thèmes de réflexion, et s'inscrire en ligne par le formulaire : <https://framadate.org/uHblzjdUt7SRrzTW>

plus d'infos : Diane Muzard, projet OGS d.muzard@bressehauteseille.fr

BRÉRY

salle des fêtes

atelier n°1

LUNDI 12 FÉVRIER

atelier n°2

MARDI 05 MARS

Opération Grand Site, c'est quoi ?..

Pour faire reconnaître la qualité des paysages des Vignobles et Reculées du Jura, la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et l'Espace Communautaire Lons Agglomération s'associent aux 12 communes pour avancer ensemble dans la démarche Grand Site de France.

Le territoire d'exception comprend trois sites classés ainsi qu'un site Natura 2000. Grâce aux démarches de nombreux acteurs du territoire, le Ministère de la Transition Ecologique a été convaincu de l'intérêt d'une labellisation Grand Site de France. Les actions menées par tous depuis plusieurs dizaines d'années vont en effet dans le sens du maintien d'un équilibre entre préservation des lieux, activités humaines et accueil touristique.

Face à l'augmentation croissante du nombre de visiteurs (près de 800.000 visites cumulées mesurées en 2023), aux changements climatiques en cours et aux enjeux de maintien de services, il est nécessaire d'aller plus loin en ayant conscience de l'héritage qui est le nôtre.

Pour cela, un programme d'action Opération Grand Site 2025-2029 est en cours d'élaboration. Ce document reprend en partie le Plan de Paysage Bresse Haute Seille, ainsi que les plans de gestion de divers périmètres de protection. La réflexion va plus loin que les aspects environnementaux et paysagers, avec la prise en compte des enjeux en terme de maintien d'une économie locale, de ses savoir-faire et d'accueil du public.

Les premières orientations de travail ont été données par un comité de suivi composé des deux EPCI, des maires, des offices de tourisme, et des services de l'État. Il est désormais nécessaire d'examiner ce travail au regard de vos besoins actuels, projets et envies...

L'objectif : obtenir le label Grand Site de France, preuve de l'excellence de la gestion et de la valorisation des lieux, magnifiés tant par des processus naturels que par l'Homme.

Votre mission : participer à des ateliers pour définir les orientations du programme d'actions OGS !

plus d'infos

démarche Grand Site de France <https://grandsitedefrance.com/demarche>

plan de paysage Bresse Haute Seille <https://plandepaysagebressehauteseille.com>